



La collection
« *Le droit au-
jourd'hui* »
regroupe des
études juridiques
concernant
des problèmes
d'actualité
nationale
et internationale,
dans divers
domaines (éthique,
politique, questions
de société...).

Cet ouvrage propose un travail de fond sur les droits français et américain concernant une problématique peu traitée malgré son importance pour le développement de l'internet et la protection des auteurs, *L'application du droit d'auteur aux hyperliens*. Il a aussi pour objectif critique d'être force de proposition.

L'auteur invite ainsi à entrer dans les méandres de cette question épineuse en adoptant un regard original sur les droits français et américain qui sont analysés en contexte et mis dos à dos.



Mickaël Le Borloch, avocat, est diplômé d'une licence d'anglais et d'un master de droit anglais et nord-américain des affaires. Il est également diplômé d'un LL.M. de la University of Southern California de Los Angeles. Après avoir travaillé dans des cabinets d'avocats spécialisés en propriété intellectuelle - et notamment en droit d'auteur - ainsi qu'en droit des nouvelles technologies à Paris et à Los Angeles, l'auteur a enseigné à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Tours.

Honorée d'une bourse Fulbright

*Thèse de doctorat sélectionnée pour le prix
de la Chancellerie des Universités de Paris*

ISBN : 978-2-343-16341-3
49 €



L'application du droit d'auteur aux hyperliens

Mickaël LE BORLOCH

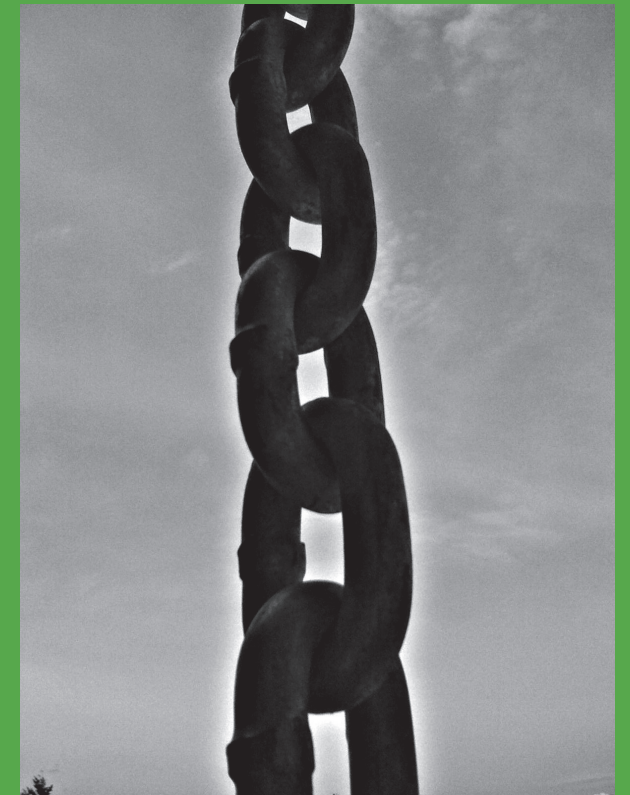


LE Droit
aujourd'hui

Mickaël LE BORLOCH

L'application du droit d'auteur aux hyperliens

Analyse de droit français et de droit américain



L'Harmattan